

1. CONTENU ET OBJECTIFS

Chaque cours sera divisé en deux parties : la première, théorique, étudiera divers procédés et formes d'écriture en s'inspirant d'extraits d'œuvres lus et discutés en classe, tandis que la seconde, pratique, invitera les étudiants à ébaucher un texte autour des notions abordées lors des séances. Ce cours a pour objectifs de conduire les étudiants à une réflexion sur l'écriture littéraire, de leur fournir des outils pour l'élaboration de textes originaux et de les initier à la réécriture.

2. BIBLIOGRAPHIE

(extraits lus et étudiés en classe)*

Charles Baudelaire, *Les fleurs du mal*.
Samuel Beckett, *Molloy, Fin de partie*.
Éric Chevillard, *Oreille rouge*.
Robert Desnos, *Corps et biens*.
Réjean Ducharme, *L'hiver de force*.
Marguerite Duras, *L'amant*.
Annie Ernaux, *La femme gelée*.
Michel Houellebecq, *Rester vivant, Soumission*.
Francis Ponge, *Le parti pris des choses*.
Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu, Sur la lecture*.
Raymond Queneau, *Exercices de style*.
Jean Racine, *Phèdre*.
Martin Robitaille, *Les déliaisons, En chemin je t'ai perdu*.
Lydie Salvayre, *La puissance des mouches*.

*Liste sujette à changements.

3. ÉVALUATION

Cinq courts textes (environ 500 mots) au choix sur les treize ébauchés en classe. Les cinq textes sont terminés à la maison et remis à la chargée de cours la semaine suivant leur ébauche. Ils sont notés sur dix points chacun, pour 50 % de la note finale. Une réécriture de deux de ces cinq textes, notés sur vingt points chacun, à remettre à la fin du trimestre, pour 40 % de la note finale. 10 % de la note finale sera accordée à la présence et la participation en classe.